

Société de développement commercial du Vieux-Montréal- Quartier historique

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

Tenue le 9 septembre 2021, à 9h13

Salle de la Commune, Marché Bonsecours
310, rue Saint-Paul Est

Sont présents :

48 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent :

Me Robert Astell, Président du Conseil d'administration

M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique

Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Me Robert Astell, président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, souhaite la bienvenue à l'assemblée. Me Astell rappelle aux membres présents que la séance de l'Assemblée générale annuelle sera immédiatement suivie de l'Assemblée générale du budget.

Sur la proposition de M. Jean-Marc Demers (Agence Braque), secondé par Mme Nathalye Laliberté (Gestion Georges Coulombe), l'Assemblée générale annuelle est déclarée ouverte à 9h13.

Adoptée à l'unanimité.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Me Robert Astell présente Mme Anita Ramacieri et Mme Yeliz Aydin aux membres présents dans la salle d'assemblée. Il leur propose que Mme Anita Ramacieri soit nommée présidente de cette Assemblée générale annuelle et que Mme Yeliz Aydin soit désignée secrétaire d'assemblée.

Sur la proposition de Mme Marie-Josée Robitaille (Musée Pointe-à-Callière), secondée par Mme Marie-Philippe Bouchard (TV5 Québec Canada), cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)

Me Robert Astell offre maintenant la parole à la présidente d'assemblée, Mme Anita Ramacieri.

Mme Ramacieri se présente et avise l'assemblée que toutes les mesures sanitaires appropriées ont été prises selon les restrictions émises quant à la COVID-19 et que les exigences de distanciation sociale ont aussi été (et doivent) être respectées.

La présidente d'assemblée explique brièvement le fonctionnement de l'Assemblée générale aux membres présents dans la salle. Elle souligne que le tout se fera en respectant l'ordre établi et le bon déroulement de l'assemblée, notamment en ce qui a trait à la façon de poser les questions et à la tenue du suffrage.

Mme Ramacieri annonce qu'il est possible de voter pendant la tenue de l'Assemblée et invite les membres présents à voter si ce n'est pas déjà fait.

Ensuite, Mme Anita Ramacieri assure la conformité de l'avis de convocation et du quorum. Elle déclare qu'après vérification, l'avis de convocation a été transmis à tous les membres, selon les modalités établies par la réglementation régissant la SDC et que le quorum est atteint pour la tenue de la présente Assemblée avec la participation de 48 membres en règle.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis par voie électronique et par publication dans un quotidien, soit le journal *Le Devoir*, a été remis aux membres présents :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
4. Adoption de l'ordre du jour

5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle
6. Rapport du conseil d'administration
7. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur
8. Nomination d'un vérificateur comptable
9. Élection des administrateurs
10. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par Mme Angèle Vermette (Guidatour), secondée par Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff 3000).

Adoptée à l'unanimité.

La présidente d'assemblée informe les membres que Me Maryse Lapointe, qui est présente dans la salle, a été désignée présidente du Comité des élections comme l'année passée. Cela étant, Mme Ramacieri rappelle une deuxième fois aux membres qu'ils peuvent aller voter pendant la tenue de la réunion, et ce, jusqu'à l'arrivée à l'item 9, qui consiste à procéder au décompte des votes, qui sera suivi par l'annonce des administrateurs élus.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2020 a été acheminé à tous les membres lors de l'envoi officiel de l'avis de convocation.

La présidente d'assemblée invite les membres présents dans la salle à faire la lecture du procès-verbal de l'AGA du 10 septembre dernier et après ladite lecture, elle leur demande s'ils ont des commentaires à formuler. Il n'y a pas de demande de modification ni de commentaire.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 10 septembre 2020, tel que présenté, est proposée par M. Dimitri Antonopoulos (Édifice Le Coin – Groupe Antonopoulos), secondé par M. Jean-Marc Demers (Agence Braque).

Adoptée à l'unanimité.

6. Rapport du conseil d'administration

Mme Anita Ramacieri invite le président du CA à prendre la parole. Me Astell précise aux membres de la SDC présents dans la salle que cette année encore, le Rapport annuel des activités de notre SDC sera exposé sous forme d'un bilan vidéo.

À la fin de la vidéo, il y a applaudissements.

La présidente d'assemblée souligne l'excellence du Rapport annuel présenté tout en mentionnant qu'une image vaut mille mots. Elle dit avoir aussi noté une attention particulière portée à l'hiver dans le bilan vidéo.

Le directeur général prend la parole en affirmant qu'il est plus facile de communiquer l'information en utilisant la méthode visuelle et que cela accentue aussi la multiplicité des activités réalisées. Par la suite, il précise davantage quelques-uns des points qui ont été présentés. Il porte à l'attention des membres le service aux entreprises, qui est un nouvel élément cette année, et qui va continuer l'année prochaine.

Finalement, M. Lafrance revient sur le point mentionné par la présidente d'assemblée, soit l'attention portée à la saison hivernale. Il explique que la SDC a intensifié ses actions visant à embellir le quartier historique pendant la saison hivernale, et ce, en mettant en valeur le patrimoine bâti grâce à un éclairage hivernal qui donne une allure féérique au Vieux-Montréal pendant la saison froide. Ces activités d'animation statique sont appuyées par une campagne télévisuelle hivernale ciblée pour augmenter l'achalandage et l'attractivité du quartier pendant la saison hivernale.

Ensuite, le directeur général annonce que la production des 8 épisodes de la saison 2 tant attendue de la websérie *Fabricants d'émotions* est maintenant terminée. Il signale que tous les épisodes seront disponibles pour visionnement sur Ici-Tout.tv la semaine prochaine. Il souligne spécialement la contribution de Fannie Pratte, la directrice générale adjointe de la SDC, en faisant remarquer que ce projet est une idée originale de Mme Pratte.

Le directeur général ajoute que la saison 2 de la websérie s'inscrit directement dans la vision de la SDC en ce qui concerne le développement local du quartier. On mise donc sur l'approche humaine et sur le dynamisme de notre collectivité d'affaires. Il précise que dans la saison 2 de la web-série, une autre quarantaine d'entrepreneurs du Vieux-Montréal nous font découvrir leurs histoires passionnantes et leurs récits entrepreneuriaux.

M. Lafrance informe les membres présents dans la salle que la SDC dévoilera en primeur les quatre premiers épisodes de la nouvelle saison de la websérie *Fabricants d'émotions* à la fin de l'AGB.

Voici les points essentiels en bref du rapport annuel des activités pour l'année 2020.

Services aux membres – Rôle de service-conseil

Volet réseautage et bon voisinage

Les événements de réseautage ont dû être reportés cette année aussi à cause des restrictions imposées par la pandémie. La production de la web-série 2 visait à diminuer ce manque à gagner.

Volet promotion et communications corporatives

La SDC Vieux-Montréal a intensifié ses activités de promotion et de communication mettant de l'avant l'offre commerciale, culturelle et événementielle du quartier historique.

- Campagnes promotionnelles pendant les fêtes de fin d'année et toute la saison hivernale 2020/2021.
- Réalisation de la 3^e édition du concours de vitrines illuminées *Lumière sur les vitrines du Vieux-Montréal*, diffusé par Radio-Canada – 67 établissements participants, 18 196 votes du public, une portée touchant près de 500 000 personnes au total grâce au pavoisement publicitaire.
- Campagne promotionnelle *Lumière sur le Vieux-Montréal* : 19 articles publiés, plus de 150 commerces mis de l'avant, 4,356,662 impressions au total pour le volet numérique et 182 occasions télé rejoignant un auditoire de 14,783,100 personnes majeures.
- Déploiement de la saison 1 de la web-série *Fabricants d'émotions* : 8 épisodes réalisés avec la collaboration de près de 50 entrepreneurs du quartier, diffusés par Radio-Canada et Québecor.
- Promotion spéciale visant à soutenir le secteur de l'hébergement via une campagne numérique et une promotion ciblée sur les réseaux sociaux du Vieux-Montréal.
- Alimentation du fil de nouvelles numériques dédié à la communauté Gens du Vieux, communauté active de près de 900 personnes, en constante croissance.
- Campagnes saisonnières *Explore le Vieux*.
- Production de l'exposition photo *Fabricants d'émotions* sur les rues Le Royer et Saint-Claude, réalisé dans le cadre du projet de web-série *Fabricants d'émotions*, mettant en exergue des entrepreneurs passionnés du Vieux-Montréal.
- Conceptualisation, production et déploiement de la saison 2 de la web-série

VIEUX - MONTREAL

— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

Fabricants d'émotions : 8 épisodes réalisés avec la collaboration d'une quarantaine d'entrepreneurs du quartier seront diffusés par Radio-Canada.

- Réalisation de la campagne publicitaire hiver 2020/21 dans le cadre de la promotion des éclairages hivernaux et visant la rétention des visiteurs en saison hivernale – un mix média ambitieux rapportant plus de 3,300 000 impressions en numérique et touchant un auditoire de 19,190,500 personnes majeures via les 85 parutions télé incluant celles dans le cadre du « Bye Bye 2020. »

Support à l'animation culturelle et aux projets spéciaux

La SDC Vieux-Montréal a appuyé les initiatives d'offre culturelle locale dans l'objectif d'assurer une programmation variée contribuant au rayonnement du quartier.

- Support aux initiatives culturelles majeures, telles que Montréal en Histoire (Cité Mémoire) et Montréal en Fêtes.
- Support direct au projet de la relâche du Musée Pointe-à-Callière et campagne numérique globale visant la clientèle familiale.
- Production d'une mini- exposition du World Press Photo, en collaboration avec World Press Photo Montréal permettant aux visiteurs, travailleurs et résidents de s'imprégner d'une parcelle du WPP en plein cœur du Vieux-Montréal en formule extérieure et gratuite sur la rue de la Commune Ouest.
- Lancement d'un programme de soutien à l'offre culturelle du Vieux-Montréal visant à aider les établissements à vocation culturelle situés dans le Vieux-Montréal afin qu'ils puissent offrir une programmation d'activités de qualité et gratuites à la clientèle de visiteurs du quartier historique.

Formations, accompagnements et meilleures pratiques d'affaires

La SDC Vieux-Montréal a continué d'appuyer les entreprises du quartier pour les aider à développer leurs pratiques d'affaires.

- Reconduction du programme de soutien avec Détail Formation permettant un service de coaching personnalisé pour les commerces du Vieux-Montréal pour l'évaluation de leur plan d'affaires, et offrant des formations gratuites dans le domaine de la vente, marketing numérique et expérience client.
- Présence d'agents de liaison terrain pour prendre connaissance des enjeux et des situations quotidiennes des établissements ayant pignon sur rue – rencontre en personne avec plus de 50 entreprises depuis le début de l'été 2021.
- Arrivée en poste d'une ressource dédiée exclusivement au service aux entreprises effectuant du travail terrain auprès de différents secteurs d'activités.
- Création de nouveaux outils corporatifs visant à aider les entreprises dans leurs opérations quotidiennes.

Le quartier – Rôle de catalyseur

Volet attractivité – embellissement et illuminations

- Planification du volet d'embellissement estival 2021.
- Mise en place des projets d'aménagement urbain phare du quartier comme l'aménagement du corridor vert sur la rue Saint-Amable, formation de l'équipe saisonnière, aménagements floraux de plus de 150 bacs Versailles à travers l'ensemble du Vieux-Montréal.
- L'entretien et l'arrosage des fleurs par l'équipe saisonnière et le déploiement des opérations de floraison en vigueur sur l'ensemble du territoire de juin à octobre.
- Création d'oasis urbaines et réaménagement de terrains de pétanque derrière le marché Bonsecours.
- Installation des éclairages hivernaux dans l'ensemble du Vieux-Montréal.
- Électrification, lorsque requis, de certaines artères du quartier pour l'installation des décorations lumineuses.

Volet expérience humaine – confort & convivialité

- Installation des bornes sanitaires dans le quartier en prévision du retour des visiteurs.
- Aménagement des aires de repos hivernales du Vieux-Montréal sur la Place Jacques-Cartier et la Place D'armes.
- Promotion de l'accessibilité des attraits touristiques du quartier historique sur la plateforme web de la SDC et les réseaux sociaux pour favoriser le retour des visiteurs.

Coordination de l'intervention municipale sur le territoire

- Support aux programmes de soutien de la Ville de Montréal destinés aux entreprises du quartier : notamment dans le cadre du programme artère en transformation.
- Reconduction du soutien à la carte officielle du Vieux-Montréal / version visiteurs locaux version abrégée visant à recenser l'ensemble des établissements culturels ainsi que les attraits du quartier.
- Participation aux activités du Comité de coordination de la propreté en partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie.
- Continuation du programme de sécurité dédié au Vieux-Montréal en collaboration avec le PDQ21.

Support aux initiatives visant une meilleure cohabitation entre les usagers du quartier

- Reconduction du programme de cadets policiers dans le Vieux-Montréal en collaboration avec l'arrondissement de Ville-Marie et le SPVM.
- Collaboration avec l'Accueil Bonneau dans le cadre du projet d'intervention de milieu visant à améliorer la cohabitation avec la clientèle itinérante.

Les Enjeux stratégiques

Participation à la stratégie de relance économique

- Prise d'initiatives visant à créer de l'intelligence terrain dans le Vieux-Montréal.

Représentation du Vieux-Montréal auprès de l'administration municipale

- Collaboration avec le département du Cinéma et des événements majeurs à la Ville-Centre dans l'objectif d'assurer la représentativité des membres de la SDC sur des dossiers majeurs se déroulant sur le domaine public.
- Collaboration avec l'arrondissement de Ville-Marie et le SPVM sur les dossiers touchant le volet opérationnel du Vieux-Montréal.

Consolidation du modèle d'affaires

- Identification des impacts de différents dossiers majeurs et compréhension de leurs enjeux sur la réalité économique du quartier historique pour l'année à venir.

Maintien de la dynamique des relations auprès de l'environnement externe

- Représentation de la collectivité d'affaires du Vieux-Montréal auprès de l'environnement externe concernant la relance économique ainsi que les enjeux de cohabitation, de santé et de sécurité publique.

Mme Anita Ramacieri invite les membres à poser des questions ou à faire des commentaires sur les sujets traités dans le rapport annuel présenté sous forme de vidéo.

Mme Line Richer (Site historique Marguerite-Bourgeoys) prend la parole en disant qu'elle travaille dans le quartier depuis 1992 et qu'elle tient à faire mention de son appréciation et tient à souligner le fait que selon elle, la SDC s'occupe de manière dynamique et engagée du développement du quartier historique.

Mme Marie-Josée Robitaille (Musée Pointe-à-Callière) exprime l'appréciation de leur institution en ce qui concerne la campagne hivernale et les initiatives promotionnelles entreprises via le groupe Facebook Gens du Vieux. Elle souligne la contribution de la SDC Vieux-Montréal au rayonnement du quartier.

Mme Fannie Pratte, la directrice générale adjointe de la SDC, tient à faire remarquer que la réalisation de la websérie *Fabricants d'émotions* n'aurait pas été possible sans le travail formidable de Mme Hélène Lebon (Lebon Trait d'union) et l'excellence de son équipe. Elle signale la présence de Mme Lebon dans la salle et la remercie. Le directeur général se joint à Mme Pratte pour remercier Mme Hélène Lebon (Lebon Trait d'union) et M. Mario Courchesne (Lebon Trait d'union) et les membres de leur équipe pour leur excellent travail.

La présidente d'assemblée rappelle que les quatre premiers épisodes de la nouvelle saison de la websérie *Fabricants d'émotions* seront visionnés à la fin de l'AGB.

7. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur

La présidente d'assemblée demande aux membres présents d'exercer leur droit de vote s'ils ne l'ont pas déjà fait. Par la suite, elle invite M. Daniel Baillet, de la firme Daniel Baillet CPA, à présenter le projet du Rapport financier de l'année 2020 de la SDC Vieux-Montréal.

M. Baillet explique que les états financiers représentent une image fidèle de la situation financière de la SDC pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 et que le rapport financier est sans réserve. Il explique que les dépenses encourues ont été respectées dans l'ensemble des postes budgétaires votés. Il fait la lecture du rapport financier 2020.

La présidente de l'assemblée demande s'il y a des questions.

M. Jean-Marc Demers (Agence Braque) d'abord félicite la SDC Vieux-Montréal pour sa rigueur dans la gestion budgétaire et financière. Il indique avoir remarqué que le montant total des cotisations perçues est assez élevé, et ce, malgré la pandémie. Il demande à savoir si la situation financière des membres s'est normalisée.

Le directeur général répond en précisant qu'approximativement 80 % des cotisations des membres ont été perçues par le Service des finances de la Ville. De plus, un pourcentage du manque à recevoir a été compensé par la Ville de Montréal par le biais du programme de soutien aux SDC.

Ensuite, la présidente d'Assemblée met le rapport financier 2020 au vote.

L'adoption du Rapport financier 2020, tel que présenté, est proposée par M. Jean-Marc Demers (Agence Braque), secondé par Mme Nathalie Laliberté (Gestion Georges Coulombe).

Adoptée à l'unanimité.

(Résolution A2021-1007)

8. Nomination d'un vérificateur comptable

La présidente d'assemblée invite M. Baillet à quitter la salle et offre la parole au directeur général.

M. Mario Lafrance explique qu'un appel d'offres en bon et due forme a été fait en 2019 pour la recherche d'un vérificateur externe couvrant une période de 3 ans (2019-2020-2021). Il ajoute que la SDC ira en appel d'offres l'année prochaine.

Mme Anita Ramacieri invite les membres présents dans la salle à poser des questions.

Le président, Me Astell, propose aux membres d'utiliser à nouveau les services d'audit de la firme Daniel Baillet CPA CA pour la préparation du Rapport financier 2021.

La proposition est mise aux voix.

Il est proposé par Mme Anne de Shalla, secondée par Mme Marie-Josée Robitaille (Musée Pointe-à-Callière) que le mandat de vérification externe pour l'année 2021 soit octroyé à la firme Daniel Baillet CPA CA. Cette dernière assumera la production du Rapport financier 2021 de la SDC Vieux-Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

(Résolution A2021-1008)

9. Élection des administrateurs

La présidente d'Assemblée annonce que maintenant on va passer au décompte des votes et offre la parole au directeur général pour expliquer le système d'élections utilisé par la SDC Vieux-Montréal.

VIEUX -
MONTRÉAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

Elle ajoute que, comme à la coutume, on nommera uniquement les candidats qui ont été élus sans exposer le détail du nombre de votes obtenus par chaque candidat.

Le directeur général prend la parole pour expliquer le système d'élections utilisé par la SDC Vieux-Montréal depuis plusieurs années ainsi que le fonctionnement du système de vote par anticipation. Il informe les membres présents dans la salle que l'enveloppe scellée contenant les bulletins de vote de la journée du vote par anticipation a également été remise la semaine dernière à la présidente du Comité des élections.

M. Lafrance porte à l'attention de l'assemblée que Mme Maryse Lapointe s'assure que les élections se déroulent de façon neutre. Elle remplit ce mandat sans traitement (*pro bono*).

Le directeur général présente les cinq candidats retenus afin de pourvoir les trois postes d'administrateur sur le CA de la SDC Vieux-Montréal. Les cinq candidats sont : M. Dimitri Antonopoulos (Édifce Le Coin – Groupe Antonopoulos), Mme Marie-Philippe Bouchard (TV5 Québec Canada), Mme Assmae Loudyi (ALLIED Properties), Mme Fabienne Mercier (Provencher Roy Architectes) et M. Jean-François Royal (Site Historique Marguerite-Bourgeoys).

La présidente d'assemblée invite à nouveau les membres à voter s'ils ne l'ont pas encore fait. Par la suite, Mme Anita Ramacieri propose de faire une courte pause dans la réunion pour permettre le décompte des votes.

Mme Anita Ramacieri invite Me Maryse Lapointe, la présidente du Comité des élections à annoncer les résultats du vote.

Me Maryse Lapointe, présidente du Comité d'élection 2021, certifie que les cinq candidatures déposées rencontraient les exigences de base obligatoires, énoncées par la législation encadrant le fonctionnement de la SDC. Elle annonce que les candidats élus sont : M. Dimitri Antonopoulos, Mme Maryse Bouchard et Mme Assmae Loudyi.

Les membres présents applaudissent et félicitent les élus.

La présidente d'assemblée remercie Me Maryse Lapointe pour sa participation à titre de présidente du Comité des élections 2021.

Le directeur général remercie tous les candidats qui se sont présentés aux élections et réitère son désir de continuer à collaborer avec les candidats non élus pour la promotion et le développement du quartier.

VIEUX -
MONTRÉAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff 3000) prend la parole pour féliciter la SDC Vieux-Montréal pour les démarches faites afin d'assurer la sécurité publique dans le quartier. M. Lafrance affirme que la SDC continuera de suivre de près l'évolution de cette situation sociale tendue tout en demeurant en communication étroite avec l'arrondissement de Ville-Marie et le SPVM.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 10h07 sur la proposition de Mme Angèle Vermette (Guidatour), secondée par Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff 3000).

Adoptée à l'unanimité.

Anita Ramacieri
Présidente d'assemblée

Yeliz Aydin
Secrétaire d'assemblée